



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail  
-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

Cabinet du vice-Président  
-----

**CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA 45<sup>EME</sup>  
SESSION DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE**

-----

**ALLOCUTION DE  
SEM. DANIEL KABLAN DUNCAN,  
VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

VF

Abidjan, Palais des Congrès du SOFITEL Hôtel Ivoire  
8 juillet 2019

- **Madame la Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;**
- **Monsieur le Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) ;**
- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire ;**
- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal, Doyen d'Age de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) ;**
- **Messieurs les Présidents des Institutions de la République de Côte d'Ivoire ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général Permanent de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) ;**
- **Mesdames, Messieurs les Présidents des Parlements des pays membres de l'APF ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;**
- **Honorables Parlementaires de l'APF;**
- **Honorables Députés et Sénateurs de Côte d'Ivoire ;**

- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations bilatérales, régionales et internationales ;**
- **Mesdames et Messieurs les Responsables des Organisations de la Société Civile ;**
- **Distingués invités ;**
- **Chers amis des médias ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un insigne honneur de prendre la parole au nom du **Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM. Alassane OUATTARA**, empêché. En effet, après avoir participé le week-end dernier à Niamey au Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine qui marque le lancement officiel de la Zone de Libre-échange économique de l'Afrique (ZLEC), le Président de la République est actuellement à Paris pour une rencontre avec son homologue français.

Il m'a chargé d'adresser à **tous les Parlementaires francophones**, ici présents, ses chaleureuses salutations. Il a une pensée affectueuse pour tous les Hauts Participants à la **45<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF)**.

Il exprime tout particulièrement toute son admiration à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie pour l'immense travail accompli dans la perspective de faire avancer les valeurs de **solidarité, de partage, d'ouverture et de rapprochement des peuples**, valeurs si chères à la Francophonie.

C'est pourquoi, il lui plait de saluer la grande pertinence du thème retenu pour la présente session, à savoir **« Parlements et renforcement de la démocratie »**.

En son nom, je voudrais donc souhaiter le traditionnel « **AKWABA** », c'est-à-dire la « **cordiale bienvenue** » en terre ivoirienne, au bord de la lagune Ebrié, à tous nos illustres hôtes.

Je voudrais en particulier saluer la présence distinguée à cette cérémonie solennelle d'ouverture de :

- Madame **Louise MUSHIKIWABO**, Secrétaire Générale de la Francophonie,
- Monsieur **François PARADIS**, Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie ;
- Monsieur Moustapha Niasse, **Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal, Doyen d'Age de l'APF ;**
- Monsieur **Jacques KRABAL**, Secrétaire Général de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF);
- et tous les Présidents de Parlements et Chefs de délégation des Parlements des sections de l'APF qui honorent notre pays par leur participation.

Je voudrais également adresser nos très vives et chaleureuses félicitations à l'Honorable **Amadou SOUMAHORO**, Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, **bientôt** nouveau Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, ainsi qu'il ressort des travaux du bureau de l'APF.

J'associe pleinement à ces félicitations Monsieur **François Paradis**, Président sortant de l'APF pour le travail important accompli au cours de son mandat.

- **Madame la Secrétaire Générale de l'OIF ;**
- **Honorables Parlementaires ;**
- **Excellences, Mesdames, Messieurs**

Je voudrais saisir l'opportunité de cette heureuse occasion pour renouveler, au nom du Président de la République, notre profonde gratitude à l'Organisation Internationale de la Francophonie (**OIF**) pour sa contribution active, notamment :

- au renforcement de la démocratie dans notre pays, particulièrement dans le cadre de la crise post-électorale de 2010 ;
- et à la formation continue des enseignants du primaire de notre pays.

Je voudrais à cet égard me féliciter de la fidélité de notre Organisation commune à la vision des Pères fondateurs de la Francophonie pour **le partage des valeurs humanistes et le vivre ensemble dans le respect de la diversité**. En effet, notre Francophonie a toujours su protéger et promouvoir les valeurs fondamentales communes telles que **la démocratie, la liberté d'expression, les Droits de l'Homme qui sont le socle de notre « vivre ensemble »**.

Aujourd'hui encore, à Abidjan, comment évoquer la Francophonie sans mentionner la rencontre et l'organisation réussies des **VIII<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie** tenus dans la capitale économique ivoirienne **en juillet 2017**, et dont les Ivoiriens gardent encore un excellent souvenir.

- **Honorables Parlementaires ;**
- **Excellences, Mesdames, Messieurs**

Le choix de la Côte d'Ivoire pour abriter les présentes Assises, après la **39<sup>ème</sup> session** tenue sur les bords de la Lagune Ebrié **en 2013**, est reçu comme l'expression de la **confiance** placée par les Parlementaires Francophones **en notre pays**. Cela traduit également la **reconnaissance** des progrès importants réalisés par notre pays, au cours des **huit dernières années**, pour **l'instauration et la consolidation de la paix, la réconciliation nationale, la sécurité, ainsi que** du grand intérêt porté par les plus hautes Autorités ivoiriennes à la stabilité à long terme de ce pays pivot. En effet, comme nous le savons, **la stabilité** est un préalable nécessaire au développement économique et social et **le développement économique et social** est aussi un impératif et un catalyseur de cette stabilité.

**En cette année 2013**, la Côte d'Ivoire venait de lancer un vaste programme de réformes structurelles et sectorielles pour la transformation profonde de son économie dans le cadre de son **Plan National de Développement (PND) 2012-2015 d'un montant de 11 076 milliards de FCFA**. Sa bonne mise en œuvre a valu à notre pays, notamment d'être classé dans le TOP 10 des meilleurs pays réformateurs par les **rapports Doing Business 2014 et 2015 de la Banque Mondiale** et d'enregistrer un taux de croissance économique annuel moyen de **9 %** sur la période **2012-2015**.

**Aujourd'hui, en 2019**, dans le cadre du nouveau plan **PND 2016-2020 d'un montant de 30 000 milliards de FCFA**, c'est une Côte d'Ivoire en pleine transformation multisectorielle, en particulier sur le plan institutionnel, qui vous accueille avec joie et fierté.

En effet, notre pays s'est doté **d'une nouvelle Constitution en novembre 2016 pour renforcer les bases de notre démocratie**, en vue de construire une paix et une stabilité durables et préserver les acquis de notre marche vers l'émergence. **Elle a été adoptée par Référendum à la très large majorité de 93,42 %**. **La nouvelle Loi fondamentale** consacre de grandes réformes dans notre dispositif institutionnel, **avec la création de nouvelles institutions** et le renforcement



de celles qui existaient déjà. Ces réformes ont porté notamment sur les points suivants :

- l'institution de la fonction de vice-Président de la République ;
- la création du SENAT comme seconde Chambre du Parlement ;
- la transformation de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême en **Cour des Comptes**, ce qui en fait l'institution suprême de contrôle de finances publiques ;
- la création de la Cour de Cassation ;
- la création du Conseil d'Etat ;
- l'extension du champ des compétences du Conseil Economique et Social (**CES**) aux aspects environnementaux et culturels.

Ces réformes institutionnelles majeures n'ont été possibles que dans la mesure où elles ont été adoptées par l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, dans le respect de ses prérogatives législatives, jouant ainsi son rôle de garant des valeurs démocratiques **auxquelles le peuple a proclamé son attachement.**

**La 45<sup>ème</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie** m'offre ainsi comme une excellente opportunité pour faire un bilan et, surtout, pour

approfondir les réflexions sur le rôle indéniable de nos parlements nationaux dans la construction et le renforcement de la démocratie dans les pays membres. C'est donc **une plate-forme idéale d'échanges et de convergence d'intérêts entre les peuples de notre espace communautaire dont les parlementaires sont les porte-voix.**

- **Honorables Parlementaires ;**
- **Excellences, Mesdames, Messieurs ;**

**La démocratie**, en tant qu'idéal et ensemble d'institutions et d'usages politiques, s'est imposée dans la plupart des pays. Comme le proclame le document final du Sommet mondial des Nations Unies, tenu en 2005, « **la démocratie est une valeur universelle qui n'est pas l'apanage d'un pays ou d'une région** ».

**Grand pilier** de la démocratie, dans le cadre de la séparation traditionnelle des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire), les Parlements incarnent la volonté des peuples, portent l'espérance que **la démocratie réponde réellement à leurs besoins et contribue à résoudre les plus urgents des problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur inlassable quête de bien-être.**

C'est pourquoi, je voudrais souligner, une fois encore, la justesse du choix du thème de cette session, dois-je le rappeler, « **Parlements et renforcement de la démocratie** ». Il est à la fois, d'une **actualité brûlante et d'une importance majeure** pour l'ensemble des pays membres de notre espace francophone.

Quel est l'apport des parlements à la démocratie? Quels sont les attributs qui font d'un parlement une instance démocratique? Comment rendre nos parlements davantage plus démocratiques?

Mais il y a d'autres interrogations possibles. La démocratie représentative est-elle « *le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* », selon la célèbre formule du Président Abraham Lincoln (16<sup>e</sup> président des États-Unis de 1860 à 1865)? **Est-elle menacée par la montée du populisme ?**

Ce sont là, entre autres, des questions auxquelles vos assises pourront certainement apporter des pistes de réponses à exploiter.

Ce Forum est également **l'occasion pour les Parlementaires Francophones d'échanger, de s'informer et de partager les meilleures pratiques promues et concrétisées** par l'action parlementaire dans notre espace francophone, et de prendre toute

leur place dans le débat **sur l'avenir mondial de la démocratie**. Ces échanges et partages d'expériences devraient enrichir ou inspirer toutes les Parties quant aux solutions appliquées à des problèmes communs.

**Emanation du peuple dans sa diversité, le Parlement est au cœur de la démocratie.** Il est ainsi appelé à trouver un compromis entre des intérêts parfois opposés et les espérances des différentes composantes de la société, par des moyens démocratiques. Par ailleurs, **il incombe au Parlement en sa qualité d'organe législatif essentiel, d'adopter les lois ou de les adapter aux besoins et circonstances, en plus de sa mission de contrôle de l'action gouvernementale.**

Faut-il le souligner, **nos Parlements doivent épouser l'ère du temps**, connaître des mutations profondes et **s'adapter aux défis du monde contemporain** tels que notamment le **terrorisme, l'éducation, la paix, la sécurité mondiale et le réchauffement climatique**. Pour ce faire, nos parlementaires se doivent, comme toujours d'être davantage à l'écoute des citoyens et améliorer leurs méthodes de travail ; en un mot représenter toujours mieux leurs mandants et leur rendre compte.

A cet effet, le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des Parlements nationaux, notamment dans **les domaines de la médiation, du dialogue et de la prévention des conflits** pourrait retenir l'attention de l'APF.

- **Honorables Parlementaires ;**
- **Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Faut-il le rappeler, notre espace commun, **créé en mars 1970**, autour du partage de la langue française, réunit à ce jour **88 Etats membres ou observateurs repartis sur les 5 continents, avec près de 300 millions de locuteurs**. En cela, le **développement économique et social**, dans la Francophonie des peuples, devrait y occuper une place de plus en plus grande.

**En ce qui concerne la Côte d'Ivoire**, avec une population d'environ **25 millions** d'habitants dont **26% de non nationaux**, elle se projette aujourd'hui, comme un véritable creuset du « **Vivre ensemble** ». En témoignent, malgré quelques vicissitudes du parcours les initiatives fortes engagées et qui se déclinent comme suit :

- le renforcement de l'Etat de Droit, et de la promotion des Droits de l'Homme ;

- la promotion du genre à travers la constitution ivoirienne du 8 novembre 2016, en matière d'égalité du genre et de promotion dans les instances politiques et administratives ;
- la cohésion et la paix sociales. Sur ce dernier point en témoignent notamment, **la loi d'amnistie en faveur de 800 prisonniers de la crise post-électorale, l'indemnisation progressive des victimes des crises postélectorales, le retour des exilés (285.000/300.000), l'organisation avec succès de l'élection présidentielle de 2015, des élections locales de 2018 et, enfin la reprise du dialogue politique notamment pour la recomposition de la Commission Electorale Indépendante (CEI).**

C'est le lieu de réitérer le ferme engagement du **Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA**, de faire en sorte que l'élection présidentielle de 2020 se déroulent dans la transparence et la paix.

- **Honorables Parlementaires ;**
- **Excellences, Mesdames, Messieurs ;**

Notre pays croit **en la démocratie, en la solidarité, en l'hospitalité, au dialogue, en la fraternité**

**universelle, au respect et à la richesse de la diversité, valeurs cardinales** avec lesquelles le Père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, le **Président Félix Houphouët-Boigny**, a tracé les sillons du développement et bâti la prospérité de la Côte d'Ivoire. **C'est dans ses valeurs que le Président de la République, S.E.M Alassane OUATARA, a inscrit sa grande ambition de « faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'Horizon 2020 ».**

**Ainsi, les importantes réformes structurelles et sectorielles entreprises, sous sa haute autorité , ont permis à notre pays de connaître une croissance économique annuelle exceptionnelle de plus de 8% du PIB sur la période 2012-2018** avec un développement accéléré des infrastructures économiques et sociales. La Côte d'Ivoire figure ainsi parmi les **quatre (4) pays ayant le plus fort taux de croissance économique au monde sur ladite période.**

Au niveau de **l'état global de la gouvernance** et selon **le rapport Mo Ibrahim de 2018**, la Côte d'Ivoire a connu **le plus grand progrès en matière de gouvernance en Afrique au cours de ces cinq (5) dernières années.**

Mais, nous le savons, et il faut le réaffirmer, « **la démocratie fait mauvais ménage avec la pauvreté** ».

C'est pourquoi, la Côte d'Ivoire a toujours mis **un accent important sur le volet social**, avec les **dépenses pro pauvres** qui sont passées de **843 milliards de FCFA en 2011 à 2 505 milliards de FCFA en 2019**, soit un **triplément en huit années**, pour un montant total cumulé de **15 662 milliards de FCFA** sur ladite période.

Pour accélérer cette dynamique, et aller encore plus loin, d'autres mesures importantes ont été prises et concernent notamment :

- **l'institution de la scolarisation obligatoire** pour les enfants de 6 à 16 ans ;
- **le programme de filets sociaux productifs** d'un montant global de **75 milliards de FCFA (environ 150 millions de dollars US)** financés par la Banque Mondiale qui permet à **125 000 ménages** de recevoir des revenus trimestriels réguliers sur la **période 2015-2024** ;
- **le renforcement de l'autonomisation économique des femmes** avec notamment le Fonds pour le développement de l'entrepreneuriat féminin et, surtout, le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (**FAFCI**) initié par la Première Dame, fonds qui, avec une dotation actuelle de **12 milliards de FCFA** (environ



**24 millions de dollars US)** a permis à plus de **170 000 femmes** de bénéficier de prêts pour la création d'activités génératrices de revenus.

Dans la dynamique du maintien d'une croissance forte et durable, et en vue **d'accélérer l'inclusion sociale** par le partage équitable des fruits de la croissance, le **Président de la République, SEM Alassane Ouattara**, a mis en place un nouveau et **vaste programme social de 727,5 milliards de FCFA**, soit environ **1,5 milliards de dollars US** sur la période **2019-2020**. Il faut également souligner la Couverture Maladie Universelle (CMU) qui sera effective en cette année 2019, après une période de transition de deux à trois années.

- **Honorables Parlementaires ;**
- **Excellences, Mesdames, Messieurs ;**

Au nom du Président de la République, je voudrais réaffirmer l'engagement de la Côte d'Ivoire à coopérer dans une organisation toujours plus solidaire, plus démocratique et plus efficace.

**Je reste convaincu que vos assises déboucheront sur des recommandations pertinentes et bénéfiques à tous**, et permettront à notre espace communautaire de protéger et de promouvoir ses valeurs fondatrices **d'humanisme, de démocratie, de liberté**

**d'expression, de brassage des peuples et de vivre ensemble.**

Avant de terminer, je voudrais, une fois encore souhaiter l'**AKWABA et un excellent séjour à toutes et à tous à Abidjan**, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Je voudrais aussi renouveler mes très vives félicitations anticipées au Président Amadou SOUMAHORO, bientôt nouveau Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, ainsi que pour le pari réussi de la tenue à Abidjan de cette grande rencontre francophone.

Enfin, et en souhaitant une pleine réussite à vos travaux, je déclare, au nom du **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, ouverte la **45<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**